



Extrait du Mairie de Petit-Bourg

<http://www.ville-petitbourg.fr/spip.php?article391>

Les actions du CCAS

- Actions de la ville - Cohésion sociale - Actions sociales -

Date de mise en ligne : jeudi 10 février 2011

Copyright © Mairie de Petit-Bourg - Tous droits réservés

Le CCAS organise tout au long de l'année de nombreuses actions à caractère sociales : la marche du coeur, la réception des bacheliers, les cours de soutien scolaire, le portage des repas, le micro crédit ...

La marche du coeur :

- Le CCAS organise une marche du coeur en collaboration avec les pompiers, les médecins et les infirmiers de la ville de Petit-Bourg. Cette marche est l'occasion de sensibiliser la population sur les bienfaits d'une activité physique pour le coeur. Au cours de cette manifestation, les médecins et infirmiers procèdent à la prise de la tension des participants avant et après la marche.

La réception des bacheliers :

- La municipalité émet chaque année le voeu de recevoir en juillet les jeunes bacheliers de la ville. Une récompense financière leur est attribuée lors de cette manifestation.

Cours de soutien scolaire :

- Afin de poursuivre sa lutte contre l'échec scolaire, le CCAS à mis en place des cours de soutien scolaire au faveur des enfants de Petit-Bourg. Ces cours sont dispensés par des étudiants durant un mois pendant les grandes vacances. Ils s'adressent aux enfants du primaire (CE2, CM1, CM2) et du collège (6ème à la 3ème).

La semaine nationale des personnes âgées

Durant une semaine au cours du mois d'octobre, le Club Espérance, le conseil Communal des personnes âgées en partenariat avec le CCAS organise plusieurs manifestations en faveur des personnes âgées de la Ville de Petit-Bourg (foire culinaire, bal, marche, sortie découverte, conférence-débat etc.).

Prochaine édition de la semaine bleue : 17 au 23 octobre 2011

Le Téléthon :

- La municipalité de Petit-Bourg, très attachée à une politique sociale efficace , n'hésite pas chaque année à participer au Téléthon. Ainsi, le CCAS organise les arrivées, les départs et les passages sur la commune.

Cours du soir pour adulte :

- Afin de lutter contre illettrisme, le CCAS organise des cours du soir pour adultes, de l'acquisition des savoirs de base à la remise à niveau. Ils s'adressent aux adultes ayant des difficultés en lecture, écriture et calcul. Ces cours ont lieu les lundi, mercredi et vendredi de 18h00 à 20h00. Les inscriptions se font au CCAS.

Micro crédit :

Pièces à fournir :

Etudiant

- Justificatif de domicile
- Relevé de prestation AL
- Copie de la notification conditionnelle ou définitive de bourse (acceptation ou rejet)
- RIB au nom de l'étudiant
- Certificat de scolarité pour l'année en cours
- Relevé de notes de l'année précédente
- Photocopie de la Carte Nationale d'Identité

Parents

- Photocopie du livret de famille
- Justificatif du domicile à Petit-Bourg
- Photocopie de l'avis d'imposition 2003
- Photocopie du dernier bulletin de paye
- Photocopie du dernier avis de paiement
- Photocopie du dernier avis de paiement ASSEDIC
- Attestation de pension de retraite ou invalidité
- Photocopie du contrat location pour les locataires

Retrait des dossiers : à définir

Dépôt des dossiers : à définir

Tout dossier incomplet sera refusé.

Le portage des repas :

La municipalité a mis en place un service de portage des repas au profit des personnes de plus de 60ans. Ce service relevant de l'action sociale a pour objectif le maintien de ce public à domicile.

Pièces à fournir :

- photocopie de la carte d'identité
- photocopie de l'attestation de pension

A qui s'adresser ?

CCAS

20 rue Delgrès

97170 Petit-Bourg

0590 95 36 06